

Étape 1 : activer le PAP

Le processus d'activation démarre à la réception du message informant que le déclencheur a été atteint (jour 1). Il faut absolument envoyer une notification du déclencheur à la FICR pour garantir la disponibilité des fonds. Prévenez les acteur·rice·s concerné·e·s conformément au protocole de communication.

L'activation doit ensuite suivre le processus d'implémentation défini lors de l'élaboration du PAP.



© FICR | Activation du PAP Dzud en Mongolie 2020 – Pour plus de détails, rendez-vous [ici](#).

Activations de test

Il se peut qu'un événement extrême se rapproche de votre pays mais que vous soyez toujours en train de préparer votre PAP ou que celui-ci n'ait pas encore été approuvé par le Mécanisme du DREF pour l'ABP. Essayez tout de même d'activer les actions précoces que vous envisagez dans votre PAP chaque fois que c'est possible. Ces activations seront utiles pour tester des actions précoces potentielles ainsi que le système de FBP, mais plus important encore, vous aurez ainsi l'occasion d'agir pour atténuer ou réduire l'impact sur la population vulnérable.

Voici une liste d'activations test.

Activation test du PAP Vague de chaleur au Vietnam en 2019

Plus de détails [ici](#).



© CRA

Activation test du PAP Inondation au Bangladesh en 2019

Détails [ici](#) et photos [ici](#).



© CRA

Activation test du PAP Cyclone au Mozambique en 2019

Plus de détails [ici](#).



© CRA

Activation test du PAP Vague de froid au Pérou en 2019

Détails [ici](#) et photos [ici](#).



© CRA